

Séance du samedi 02 avril 2022

Date de la convocation: 25/03/2022

Membres en exercice :
11

L'an deux mille vingt-deux et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Christelle JULLIEN,

Présents : 9

Présents : Christelle JULLIEN, Annie VANCAUWENBERGE, Jean-Pierre PLOUCHART, Philippe LEFEVRE, Catherine LEFORT, Josiane POISSINGER, Nadia MARTIN, Gilles CURCHOD, Eric HERMANS

Votants : 10

Représentés : Anselme MAURICE

Excusés :

Absents : Patrick GRYMONPREZ

Secrétaire de séance : Annie VANCAUWENBERGE

DE_012_2022 - Objet : Vote des taxes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes :

Décide d'appliquer les taux suivants pour l'année 2022 :

Taxe sur le Foncier : 48,52 %

Taxe sur le Foncier non bâti : 29,88 %

Le Maire,
Christelle JULLIEN



RF Sous Préfecture de Soissons
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 15/04/2022 002-210204186-20220402-DE_012_2022-DE